

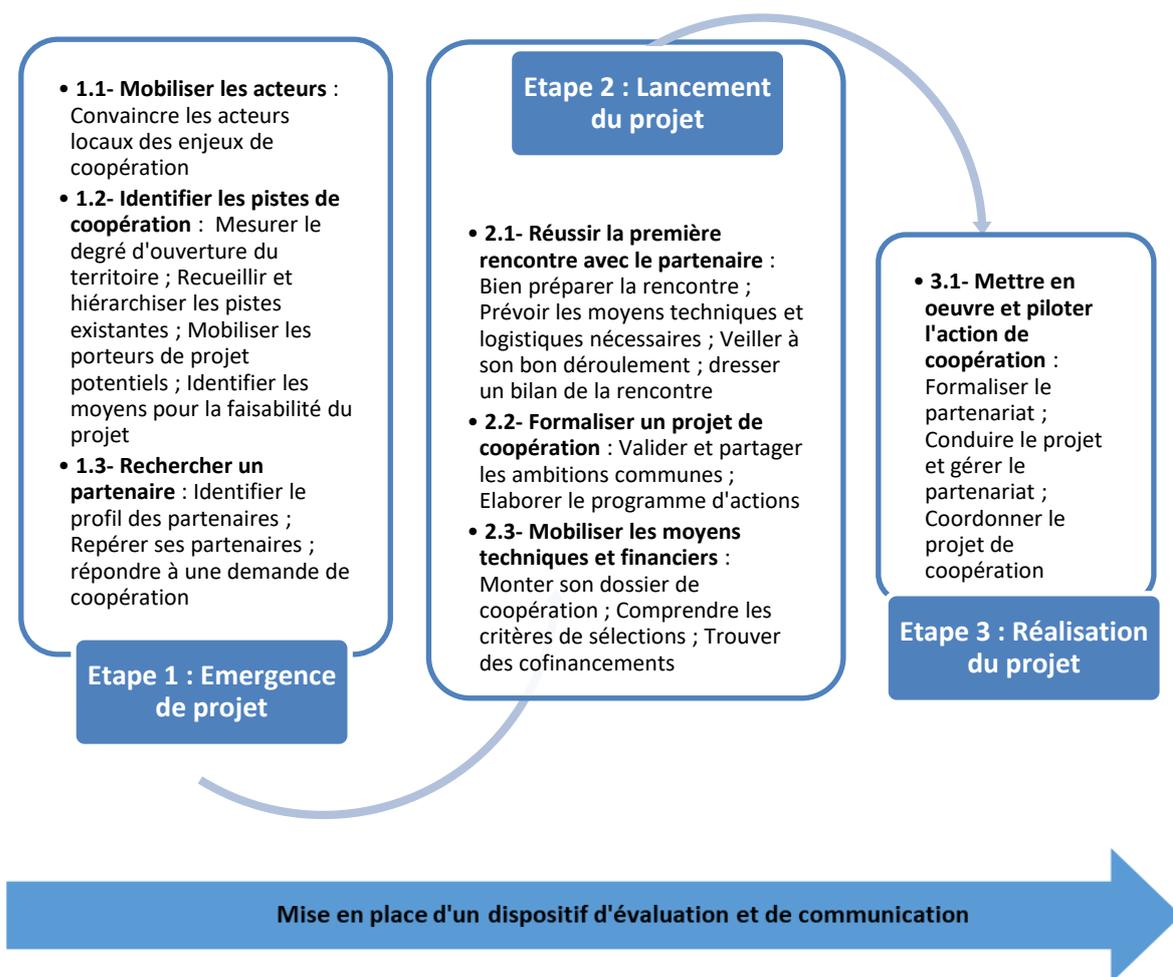
Coopérer dans LEADER :

Amorcer les dynamiques de coopération

Cette fiche méthodologique sur l'amorce des dynamiques de coopération LEADER concerne les étapes 1.1 et 1.2 du schéma ci-dessous.

Comment faire du GAL un acteur pro-actif dans la mise en place de projets de coopération? Comment identifier les premières pistes de coopération en lien avec la stratégie locale de développement du GAL ?

LA COOPERATION EN 3 ETAPES (Modèle non exclusif de construction d'un projet de coopération)



Mobiliser les acteurs locaux (Membres du GAL et partenaires locaux)

Objectifs

Convaincre de l'intérêt de coopérer, donner envie, transmettre une culture de la coopération, faire le lien entre la Stratégie locale de développement et la coopération

Préconisations

- ✓ **Organiser une réunion de travail spécifique « coopération »** au sein du comité de programmation, puis prévoir un moment dédié à la coopération à chaque comité
- ✓ **Constituer une équipe locale « coopération »** constituée de membres du comité de programmation (dont la structure porteuse du GAL), de membres du comité des experts (quand il existe), d'acteurs locaux volontaires (publics et privés), de porteurs de projets potentiels. Les participants seront les relais coopération du GAL.
- ✓ **Aborder la coopération à chaque rendez-vous avec les porteurs de projet**, pour favoriser l'émergence d'idées.
- ✓ **Faire témoigner un autre GAL ou un porteur de projet** ayant une expérience confirmée en coopération. Ou se déplacer pour visiter un projet.
- ✓ **Faire intervenir un expert** (Réseau rural régional par exemple)
- ✓ **Adresser un questionnaire en ligne**, aux membres du comité de programmation et à des porteurs de projets potentiels : ont-ils identifié des thématiques, des projets, des porteurs de projets... ? Souhaitent-ils participer au groupe de travail ?
- ✓ **Organiser une rencontre territoriale sur la coopération LEADER** (avec élus, partenaires privés...)
- ✓ **Réaliser un kit de communication** (ex : les bonnes raisons de coopérer)
- ✓ **Envisager des ressources humaines dédiées** : stagiaire (comme dans les GAL Pays dignois et Durance Provence), service volontaire européen...

La programme LEADER se termine en 2020, il faut une vision pragmatique de la coopération, et aller à l'essentiel pour lancer au plus vite la programmation :

- *Si vous organisez des réunions publiques, forums, rencontres : ne pas prévoir de rencontres surdimensionnées et chronophages*
- *Si vous faites témoigner un porteur de projet ou un GAL, soyez vigilant à ce que le témoignage ne soit pas trop ambitieux et source de découragement*
- *Ne pas oublier : LEADER propose une démarche « bottom-up », ne pas présenter la coopération de façon ascendante et trop technocratique*



Identifier les pistes de coopération

Objectifs

Identifier les thèmes de coopération porteurs, en lien avec la stratégie locale du GAL

Préconisations

Etat des lieux de la coopération sur le territoire

- ✓ **Identifier les structures et acteurs déjà impliqués dans des projets de coopération.**
Aucun territoire n'est vierge de coopération, il existe des contacts avec d'autres territoires en France, Europe et au-delà (personnels, professionnels, historiques)
- ✓ **Mobiliser les réseaux actifs dans la coopération**, comme les comités de jumelage, les parcs naturels régionaux, les géo-parcs, les réseaux associatifs / culturels, les partenariats de coopération des collectivités locales...
- ✓ **Identifier les acteurs en capacité de porter un projet de coopération**
- ✓ **Tirer les leçons de la coopération de l'ancienne programmation**, si le GAL existait

Identifier les pistes de coopération

- ✓ **Identifier, sur la base de la stratégie locale de développement, les thèmes nécessitant une ouverture vers d'autres territoires**
- ✓ **Mobiliser l'équipe locale coopération** pour définir les thèmes de coopération du GAL
- ✓ **Décrire les pistes de coopération** : une fiche descriptive par projet
- ✓ **Analyser chaque thème de coopération pré-identifié sur la base de critères** (cf. grille de sélection), afin de mesurer la faisabilité de chaque idée de coopération
- ✓ **Consulter les bases de données des offres de coopération** pour voir si certaines correspondent aux problématiques locales
- ✓ **Organiser une ou des rencontres territoriales thématiques sur la coopération LEADER**, dans un GAL ou sur plusieurs GAL (exemple : mobilité / circuits courts... Cf. les « Fabriques territoriales » dans le GL Sisteronais-Buëch

Le Réseau rural régional va s'investir pour soutenir les GAL

- Synthèse des offres de coopération interrégionale et transnationale (ENRD, RRN, ELARD...), pour transmission aux GAL en fonction de leurs thèmes prioritaires
- Réalisation d'un panorama de tous les fonds européens dédiés à la coopération et identifier la plus-value de LEADER
- Traduction possible des fiches-territoires des GAL, sur demande, pour favoriser la coopération transnationale
- Réalisation d'un document de communication commun pour valoriser la coopération LEADER en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Accompagnement des GAL par un prestataire dès le 2^e semestre 2018

